

COMPTE-RENDU DE REUNION N°3

N° Affaire 54 – 09626	Nom d'affaire Révision de carte communale Commune de SAINT-PARDON-DE-CONQUES	Rédacteur Françoise BAZALGETTE
OBJET : Réunion n°3 Réunion Personnes Publiques Associées		Date : 21/11/2017

CLIENT : Commune de SAINT PARDON-DE-CONQUES

PRESTATAIRE :



Verdi Conseil Midi Atlantique (VCMA)

24, rue Sainte Monique
33074 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05.56.99.60.01.

Interlocuteur privilégié : Françoise BAZALGETTE – 06 35 55 03 54 – fbazalgette@verdi-ingenierie.fr

- Sans observation des destinataires de ce compte rendu sous une semaine, celui-ci sera considéré comme accepté.
- La diffusion indiquée sur ce compte rendu tient lieu de bordereau d'envoi.

TEXTE	Action	Date
-------	--------	------



A Contacts/Présents/Diffusion						
Structure	Nom-Statut	Courriel	Téléphone	Présent	Diffusion	Prochain e réunion
Mairie	Gilbert BLANGERO (Maire)	Gilbert.blangero@wanadoo.fr	06 14 83 52 62	x	x	x
	Philippe DUCASSE (Adjoint)	Ducasse-philippe@sfr.fr	06 12 09 55 99		x	x
	Jean-Claude LABBE (Adjoint)	Labbe.jc@wanadoo.fr	06 71 05 56 58	x	x	x
	Jean-Philippe BAGUR (Conseiller)	jpbagur@sfr.fr	06 61 95 81 01		x	x
	Jean Baptiste PAING (Conseiller)	Jean-Baptiste.paing@wanadoo.fr	06 83 55 89 16		x	x
CC Sud Gironde	Philippe PATANCHON Didier DUVIGNEAU	patanchon@cacsudgironde.fr duvigneau@cacsudgironde.fr	05 56 76 36 56	x	x	x
DDTM/SAR	Jean-Pierre AIROLDI	Jean-pierre.airoldi@gironde.gouv.fr	05 57 55 30 82	x	x	x
Chambre d'Agriculture	Bruno COULON	b.coulon@gironde.chambagri.fr	05 56 79 64 20	x		
Conseil Régional		Excusé				
Office du Tourisme	Jean-Jacques LAMARQUE		06 76 31 23 96		x	x
SDIS	François LATRILLE	direction@sdis33.fr		x	x	x
GOLFTEC	Laurent LAGRANGE			x	x	x
Maitre d'Œuvre	Annaïs TESSONNEAU David DALIDEC	daviddalidec@gmail.com	07 89 95 99 95	x	x	x
Propriétaire	Jean-François DE PONTAC		05 56 62 38 52		x	x
VCMA	Françoise BAZALGETTE (Chef de projet)	fbazalgette@verdi-ingenierie.fr	06 35 55 03 54	x	x	x
B	<p>L'objectif de la réunion est de récolter l'avis des personnes publiques associées sur la révision de la carte communale et l'inscription du projet de carrelets sur le territoire de Saint Pardon-de-Conques.</p> <p>Relevé d'avis</p> <p><input type="checkbox"/> DDTM :</p> <ul style="list-style-type: none">  La surface de 9 500m² dévolue à la zone U1 dépasse largement l'emprise du projet affiché, il conviendra de réduire l'enveloppe au plus près des constructions ;  Le parcours santé prévu par la municipalité aurait pu afficher l'intention de créer une liaison piéton-vélo avec le bourg ;  A la lecture du rapport de présentation, l'objectif de la révision de la carte communale est annoncé dès le début du document. <i>"La révision de la carte communale est motivée uniquement par l'inscription d'un projet de construction de chalets touristiques dans la zone du golf « Graves et Sauternais » en bordure sud du lac, et non par la révision générale de la carte communale qui elle s'inscrit dans la procédure de PLUi."</i> Or, le contenu du diagnostic et de l'état initial de l'environnement concerne la commune dans sa globalité, il s'agit ici de zoomer sur l'espace dévolu au projet, et d'extraire du rapport les thématiques qui n'apportent rien à la justification du projet. Par ailleurs, le 			Mairie/VCMA	Jun 2017	

	<p>résumé non technique est repris à l'intérieur du diagnostic, dès lors il n'apparaît plus comme un résumé, mais comme une répétition de l'information ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ Les deux cartes pages 11 et 12 mériteraient de faire apparaître la situation du projet au regard des enjeux environnementaux ; ✘ A la page 43, le titre de la carte n'est pas explicite et de fait, ne correspond pas aux commentaires qui le précèdent. <p><input type="checkbox"/> Chambre d'Agriculture :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ Le périmètre UI doit être réduit et n'inclure que la zone des carrelets. <p><input type="checkbox"/> INAO :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ Pas de remarques à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidences sur les AOC concernés (voir pièce jointe). <p><input type="checkbox"/> SDIS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ L'aménagement d'une colonne d'aspiration en bordure sud du lac est en cours de définition technique et le rayon d'action de ce point de défense incendie est de 400 m suivant la nouvelle réglementation de la DFCI départementale (maisons isolées distantes de plus de 4 m) ; <p>Relevé de décision</p> <p><input type="checkbox"/> Un mémoire en réponse sera rédigé par VERDI et inséré dans le dossier d'enquête publique.</p> <p>Deux pièces sont annexées à ce compte rendu : la fiche de présence et l'avis de l'INAO.</p>		
C	<p>Planning</p> <ul style="list-style-type: none"> • Juillet 2017 : Remise diagnostic provisoire (phase 1) et des objectifs (phase 2) - Réalisée • Septembre 2017 : Remise provisoire du dossier carte communale (mi phase 3) Réalisée • Octobre 2017 : Remise finale carte communale (fin phase 3) Réalisée • Réunion PPA : 21/11/17 Réalisée • Janvier 2018 : Retour avis PPA (début phase 4) • Avril 2018 : Fin enquête publique (phase 4) • Juillet 2018 : Retour de la légalité (fin phase 4) 	VCMA	2 ^{ème} semestre 2017

PHASE	NOMBRE DE REUNION	MODALITES DE CONCERTATION
Lancement de la procédure	1 réunion de travail (15/06/17)	- Mise à disposition d'un registre en mairie et en CC
1^{ère} phase : Elaboration du diagnostic et de l'état initial de l'environnement 1 réunion		
Diagnostic sociodémographique Etat Initial de l'Environnement Diagnostic agricole	1 réunion de travail (28/07/17)	- Mise à disposition du diagnostic
2^{ème} phase : Définition des objectifs : 1 réunion		
Enjeux et définition des scénarii d'aménagement du projet de territoire Définition du plan de secteurs	1 réunion de travail	- Mise à disposition du projet de territoire
3^{ème} phase : Elaboration du dossier : 2 réunions + 1 réunion publique		
Constitution du dossier arrêt projet Analyse des avis	1 réunion de travail 1 Réunion Personnes Publiques Associées	- Bilan de la concertation - Une réunion publique
4^{ème} Phase : Enquête publique et approbation : 1 réunion		
Avis PPA Enquête publique Approbation conjointe	1 réunion de travail	